C | MTL

MONTRÉAL, VILLE DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE : UN SECRET BIEN GARDÉ

C | MTL

Concertation Montréal (CMTL) est un organisme à but non lucratif, né en janvier 2015 de la volonté des élus municipaux et des partenaires socioéconomiques de l'île de Montréal de se doter d'un lieu unique s'appuyant sur vingt années de concertation régionale à Montréal.

L'organisation est reconnue et financée par l'Agglomération de Montréal comme son interlocuteur privilégié en matière de concertation intersectorielle et de développement régional.

Concertation Montréal regroupe déjà plus de cent dix organismes régionaux et élus membres et plus de cent vingt-cinq partenaires.

C'est le lieu tout désigné où émergent les orientations et les pistes d'action pour mieux développer la métropole.

MONTRÉAL, VILLE DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE : UN SECRET BIEN GARDÉ

Rapport de recherche réalisé par Dolores Correa-Appleyard et Robert Letendre
Pour Concertation Montréal (CMTL)

Montréal | Février 2017

CRÉDIT PHOTOS
Antoine-Samuel Mauffette Alavo
Equitas
Philippe Massé | Mission Oxfam
Ville de Montréal
Yves Alavo

ISBN : 978-2-9816526-0-7

Dépot légal : Bibiliothèque et archives nationales du Québec

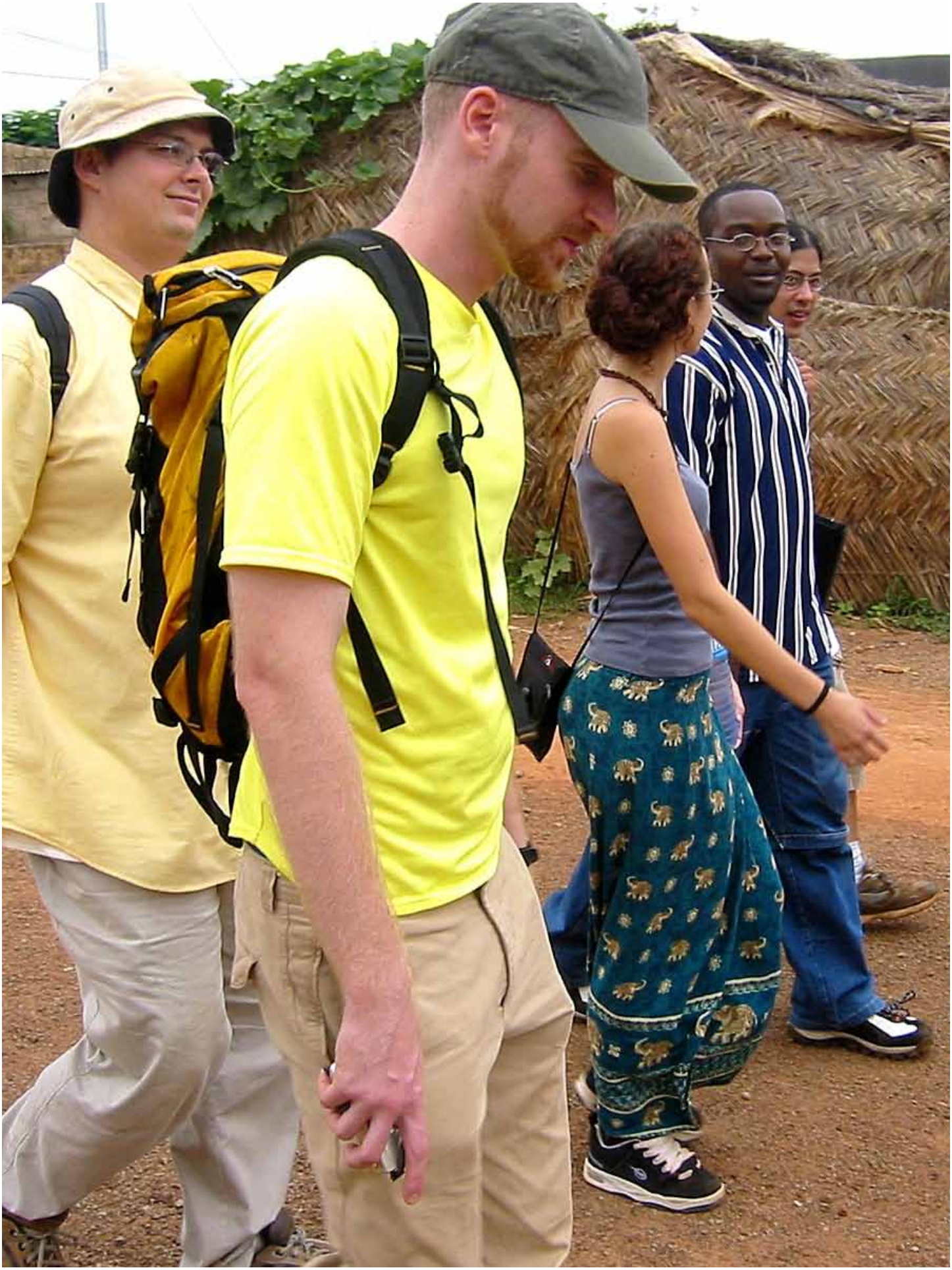

TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA PRÉSIDENTE 7

AVANT-PROPOS 8

NOTE MÉTHODOLOGIQUE 10

INTRODUCTION 13

PARTIE 1 14
UNE GRAPPE D'EXPERTISE EN DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

1.1 UNE GRAPPE MONTRÉALAISE MÉCONNUE 15

Les ONG de développement international 16
Les organisations internationales mettant en œuvre des programmes de coopération dans les pays en voie de développement 18
L'action internationale des collèges et universités 20
Les contrats internationaux des firmes privées 23
Les retombées de la grappe du développement 23

1.2 LE CONTEXTE DE L'AIDE INTERNATIONALE EN 2016 25

Au niveau global 25
L'aide au développement du Canada 28
L'approche québécoise 29
La Ville de Montréal et la coopération internationale 30

PARTIE 2 32
POURQUOI DÉVELOPPER MONTRÉAL COMME VILLE DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE?

PARTIE 3 36
QUELLES DIRECTIONS PRENDRE?

3.1 QU'EST-CE QU'UNE GRAPPE ? 37

3.2 LES DIRECTIONS À PRENDRE 38

CONCLUSION 41

ANNEXES 42

Annexe 1 - Liste des organismes de coopération internationale de la région de Montréal | Membres de l'AQOCI 44
Annexe 2 - Liste des organisations internationales (OI) établies à Montréal 47
Annexe 3 - Institutions universitaires de Montréal 48
Annexe 4 - Agenda 2030 | 17 objectifs de développement durable 51

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Marie-Eve Brunet

Dans le passé et pour l'avenir, différentes vagues d'immigration ont métissé notre société. Différentes vagues de réfugiés ont aussi été accueillies, démontrant l'ouverture de notre population et notre solidarité avec les peuples du monde. Montréal est aujourd'hui une ville cosmopolite et ses citoyennes et citoyens contribuent à ce que notre ville ait les mains tendues vers les autres villes de la planète.

Cela se traduit par notre participation à différents mouvements, regroupements et institutions qui oeuvrent à l'échelle du monde. Montréal peut d'ailleurs se féliciter d'être une des huit villes où siègent des institutions spécialisées des Nations Unies, d'être la 2e ville consulaire d'Amérique du Nord et de compter sur son territoire plus de 60 organisations internationales. Ce fait en occulte toutefois un autre, Montréal concentre aussi un nombre impressionnant d'acteurs de la solidarité internationale, notre secret bien gardé.

À la lecture de ce rapport, j'espère que vous constaterez, comme nous, à quel point les acteurs de la solidarité internationale marquent notre ville par leurs actions. Vous découvrirez aussi comment ils agissent dans le monde entier et font rayonner Montréal, exportent notre savoir-faire, bonifient leur expertise au contact des autres et la rapportent ici, pour en faire profiter notre collectivité. Ils sont une force pour Montréal, méconnue, que nous entendons mettre en lumière.

Montréal a un rôle important à jouer dans le monde. Notre métropole est entrée dans une nouvelle ère en ce qui a trait au développement de ses relations internationales et au leadership qu'elle exerce sur les questions du développement durable et du vivre ensemble. La richesse de notre écosystème d'acteurs de la solidarité internationale en est une des preuves les plus éclatantes. Il est temps de célébrer leur apport à notre développement culturel, social et économique, tout comme est venu le moment de reconnaître leur contribution au développement solidaire de notre planète et leur donner le soutien qu'ils méritent pour mener à bien leur mission.

AVANT-PROPOS

La région de Montréal comporte un grand nombre d'organismes, d'institutions et d'entreprises qui s'impliquent dans l'aide au développement et la solidarité internationale. Au fil des ans, leur expertise a contribué de façon significative à la mise en œuvre du programme d'aide publique au développement (APD) du gouvernement du Canada.

Cette expertise montréalaise joue un rôle majeur à l'heure de donner des solutions innovantes à des problématiques variées touchant notamment le développement international, la lutte à la pauvreté et aux inégalités et les actions ponctuelles d'urgence dans les crises humanitaires.

Au moment où la communauté mondiale s'interroge sur les moyens à mettre en place en vue de soutenir un développement universel inclusif et durable, l'expertise montréalaise en développement international se révèle comme une réponse prometteuse à cet enjeu d'envergure.

Pourtant, comme le présent rapport le démontre, ce potentiel de Montréal n'est pas exploité à la hauteur de ses ambitions ni de son rayonnement international. La présence sur son territoire d'une masse critique d'intervenants, véritable « grappe » d'organismes et d'organisations actifs dans le domaine du développement et de la coopération internationale, constitue comme le titre du document le confirme, un secret bien gardé.

Le but de notre démarche a été justement de dévoiler cet aspect de l'activité montréalaise organisé autour de quatre types d'organismes qui, à des niveaux différents, sont actifs dans ce domaine: les ONG de développement, les organismes internationaux ayant des programmes de coopération dans les pays du Sud, les institutions d'enseignement post-secondaire et les firmes privées qui exportent leur savoir-faire dans les pays en développement. Bien que des synergies positives soient possibles, cette communauté diversifiée des intervenants en développement international ne s'est pas, jusqu'à maintenant, organisée systématiquement en grappe fonctionnelle comme cela s'est fait dans d'autres secteurs d'activité.

Au terme de ce travail, nous estimons avoir démontré qu'il existe à Montréal une réelle grappe d'intervenants dans le domaine du développement international, que cela représente des retombées importantes en termes de contribution à un développement universel inclusif et durable, de notoriété internationale et de création d'emplois ici comme ailleurs et qu'il serait avantageux de mettre en valeur cette composante de l'identité montréalaise.

Mais finalement, ce rapport n'a pas d'autre ambition que de susciter l'intérêt et d'inviter à des réflexions plus approfondies pour aboutir, dans un deuxième temps, à concrétiser des actions capables d'aider cette « grappe » à réaliser son plein potentiel.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Bien que les auteurs aient effectué un certain nombre d'entrevues, les données citées dans la présente étude ont été recueillies principalement par des recherches effectuées sur l'Internet. C'est donc dire que l'étude reflète ce que les organisations et institutions révèlent d'elles-mêmes sur leurs sites web et dans leurs autres documents officiels. Lorsque des comparaisons sont effectuées entre organisations ou groupes d'institutions, celles-ci sont parfois imparfaites puisque les années de référence peuvent ne pas être identiques. De l'avis des auteurs, ces aléas n'empêchent pas cette étude de présenter un portrait fidèle de la situation.

Deux sites se sont avérés particulièrement utiles. Celui de l'Agence du revenu du Canada, onglet Organismes de bienfaisance et dons où l'on peut consulter les rapports que les organismes sont tenus de fournir à l'Agence pour maintenir leur statut d'organismes de bienfaisance | http://www.cra-arc.gc.ca/chrts-gvng/menu-fra.html et le site de la Banque des projets de développement international d'Affaires mondiales Canada qui recense les projets de développement international du Canada et les agences d'exécution qui les mettent en œuvre dans les pays récipiendaires | www.acdi-ida.gc.ca/cidaweb/cpo.nsf/vLUWebMainPageFr/InternationalDevelopmentProject

Le site de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI), onglet Répertoire des membres | www.aqoci.qc.ca pour les ONG de développement et celui de Montréal International, onglet Organisations internationales | www.montrealinternation.com sont un point de départ incontournable pour qui désire en savoir davantage sur ces organisations.
Les annexes 1 et 2 ont été compilées à partir de ces sites.

Nous remercions tous ceux et celles qui ont contribué d'une façon ou d'une autre à rendre possible cette étude, notamment les membres du Groupe de réflexion sur le Développement international et la Coopération (GRÉDIC) qui ont influencé notre réflexion sur le contexte de l'aide internationale en 2016, madame Sylvie Thériault, directrice des Affaires internationales à la Fédération des cégeps pour son exposé sur leurs activités internationales ainsi que monsieur Henri-Paul Normandin, directeur du Bureau des relations internationales de la Ville de Montréal pour ses explications sur l'action internationale de la Ville.

INTRODUCTION

Montréal est une métropole qui jouit d'un grand rayonnement international. Cette réputation enviable est en partie attribuable au fait qu'elle a été l'hôte, en 1967, d'une grande exposition universelle et qu'elle a accueilli, moins de 10 ans plus tard, les Jeux Olympiques de 1976.

En plus de ces événements prestigieux, bien des ingrédients contribuent à la réputation internationale d'une ville : le dynamisme de ses milieux culturels, la réputation de ses équipes sportives, le prestige de ses universités, la vitalité de ses milieux scientifiques, la capacité d'innovation de ses entreprises, le fait d'associer son nom à un traité international prestigieux.

Lorsqu'on considère la réputation de Montréal à l'étranger, on constate qu'elle répond à plusieurs de ces critères, que l'on pense au club de hockey Les Canadiens de Montréal, au Cirque du Soleil, à la présence de firmes comme SNC-Lavalin, Bombardier ou CGI, d'organismes internationaux prestigieux comme l'OACI ou encore au fait que le nom de notre ville soit lié au Protocole de Montréal sur la protection de la couche d'ozone comme le rappelait le président Obama dans son allocution au Parlement du Canada le 29 juin 2016.

L'un de ces facteurs, trop souvent oublié et qui contribue grandement à ce rayonnement de Montréal particulièrement dans les pays du Sud, est la présence dans la métropole d'une véritable « grappe » d'organismes et d'organisations actives dans le domaine du développement et de la coopération internationale. Cette présence s'enracine historiquement dans le rôle important qu'ont joué, principalement dans la première moitié du XXe siècle, les communautés religieuses missionnaires qui ont essaimé partout à travers le monde, notamment en Amérique latine, en Afrique et en Asie.

PARTIE 1

UNE GRAPPE D'EXPERTISE EN DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

1.1
UNE GRAPPE MONTRÉALAISE MÉCONNUE

Au cours de la dernière décennie où furent compilées des statistiques sur la répartition régionale au Canada des contrats de l'ancienne Agence canadienne de Développement international (ACDI), le Québec s'accaparait plus de 36% de ceux-ci, et il est clair que la très grande majorité des agences d'exécution de ces ententes ou des contrats relatifs à des projets d'aide internationale étaient situées dans la région de Montréal. Ces données incluaient non seulement les ONG mais également les entreprises d'ingénierie et de consultation ainsi que les grandes institutions d'enseignement de niveau collégial et universitaire.

Bien qu'il soit probable que cette répartition soit différente aujourd'hui à cause de facteurs tels l'évolution des politiques d'aide au développement ou encore du poids politique des régions au Canada, il est néanmoins évident que Montréal est une ville où il existe une masse critique d'organisations qui sont impliquées dans la conception, la mise en œuvre ou l'évaluation de projets de développement international.

Il est possible d'identifier quatre types d'organismes qui, à des niveaux variés, sont actifs dans ce domaine: les ONG de développement, les organismes internationaux ayant des programmes de coopération dans les pays du Sud, les institutions d'enseignement post-secondaire et finalement les firmes privées qui exportent leur savoir-faire dans les pays en développement.

LES ONG DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Les plus évidentes sont les ONG de développement international[1]. On en compte une quarantaine à Montréal. On parle ici d'organismes tels Oxfam-Québec, le CECI, Développement et Paix, Equitas, la Fondation Paul Gérin-Lajoie, L'ŒUVRE LÉGER (volet international), One Drop, UPA Développement international (UPA DI), Alternatives, Terre Sans Frontières, SUCO, sans oublier la Croix-Rouge renommée pour ses interventions humanitaires mais qui est également amenée à réaliser des projets de développement à court et moyen terme.

Ces organismes se caractérisent par le fait que le développement international constitue, en règle générale, leur seule activité. Historiquement, plusieurs d'entre eux sont issus d'organisations religieuses et sont devenus laïcs au rythme de l'évolution de la société. D'autres encore possèdent un fort enracinement social découlant des idéaux de justice et d'égalité mis de l'avant en Occident dans la deuxième moitié du XIXe siècle.

ACTUELLEMENT, LES ONG DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL DE LA RÉGION DE MONTRÉAL EMPLOIENT DIRECTEMENT PRÈS DE 600 PERSONNES. DE PLUS, EN RÈGLE GÉNÉRALE, POUR UN EMPLOYÉ TRAVAILLANT DANS LA RÉGION DE MONTRÉAL, 10 AUTRES SONT À L'ÉTRANGER

Fait à souligner, plusieurs appartiennent à de grands réseaux internationaux possédant des antennes dans plusieurs pays. C'est le cas notamment d'organismes comme la Croix-Rouge, Développement et Paix qui est membre de Caritas, le deuxième plus grand réseau d'organismes caritatifs au monde ou encore OXFAM qui est réputé pour ses campagnes internationales de sensibilisation et de plaidoyer.

Signalons enfin la très grande expertise de ces organismes dont plusieurs ont réussi à diversifier leur financement auprès d'autres bailleurs de fonds internationaux tels la Banque mondiale, les banques régionales de développement d'Amérique latine, d'Asie ou d'Afrique, les agences des Nations Unies et même d'autres pays (USAID). À titre d'exemple, une ONG comme le CECI était financée en 2015 à plus de 50% par des bailleurs de fonds internationaux.

(1) : Annexe 1 | ONG de développement international de la région de Montréal

Actuellement, les ONG de développement international de la région de Montréal emploient directement près de 600 personnes. Plusieurs d'entre elles administrent des programmes de coopération volontaire où œuvrent des milliers de personnes dans les pays du Sud.
En règle générale, pour un employé travaillant dans la région de Montréal, 10 autres sont à l'étranger comme coopérants, comme employés engagés localement ou comme personnel travaillant au sein des organismes du Sud pour réaliser les projets qui sont financés.

ON COMPTE À MONTRÉAL UNE QUARANTAINE D'ONG DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL. PLUSIEURS APPARTIENNENT À DE GRANDS RÉSEAUX POSSÉDANT DES ANTENNES DANS PLUSIEURS PAYS

En outre, historiquement, le Gouvernement du Canada a délégué aux ONG de développement la responsabilité de sensibiliser les Canadiens et Canadiennes à l'importance de l'aide publique au développement (APD) en leur confiant la mise en œuvre de programmes d'éducation du public. Encore aujourd'hui, des crédits leur sont consentis, tout comme aux associations provinciales d'ONG de développement, pour remplir ce rôle.

LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES METTANT EN ŒUVRE DES PROGRAMMES DE COOPÉRATION DANS LES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT (PVD)

À partir du début des années 80, dans la foulée du rapport Picard sur le développement de la région de Montréal et des réflexions très clairvoyantes d'un haut-fonctionnaire québécois du ministère des Relations internationales (MRI), monsieur André Patry, la communauté montréalaise poursuit une politique pro-active d'accueil à Montréal de nouvelles organisations internationales. Les trois paliers de gouvernement et la communauté des affaires créent d'abord la Société du Centre de conférences internationales de Montréal (SCCIM) pour relocaliser l'Organisation de l'Aviation civile internationale (OACI) dont les locaux étaient devenus inadéquats. La SSCIM devient peu après Montréal International dont l'un des deux grands mandats est justement l'accueil de nouvelles organisations internationales, qu'elles soient gouvernementales (OIG) ou non gouvernementales (OING).

AU TOTAL, 63 OIG ET OING INTERVIENNENT À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE À PARTIR DE MONTRÉAL

25 ans plus tard, force est de constater que cette politique a donné des résultats très significatifs avec l'arrivée à Montréal de nouvelles OIG telles le Secrétariat du Fonds multilatéral du Protocole de Montréal, le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, le Bureau de la statistique de l'UNESCO, la Commission de Coopération environnementale de l'ALENA, l'Agence mondiale anti-dopage ou encore, plus récemment, du réseau de recherche scientifique Future Earth dont un des cinq centres mondiaux est situé à Montréal.

Il en va de même pour les OING avec la venue d'organisations telles le Programme COPAS-SARSAT d'alertes de détresse, le Airports Council International (ACI), l'Organisation Universitaire Interaméricaine, la Fédération mondiale de l'hémophilie, le Bureau international des droits des enfants ou encore le Centre international de prévention de la criminalité. Au total, on parle donc de 63 OIG et OING[(2)] .

Or, la dynamique de ces organisations internationales fait en sorte que la plupart d'entre elles gèrent ou sont amenées à créer des programmes de coopération internationale pour aider leurs membres appartenant à des pays en voie de développement à rencontrer les nouvelles normes internationales qui sont mises en vigueur ou encore à profiter des dernières innovations technologiques.

Cette situation génère des activités économiques très importantes. À titre d'exemple, depuis sa création en 1990, le Fonds multilatéral du Protocole de Montréal visant à enrayer la destruction de la couche d'ozone par l'élimination des CFC et des halons a dépensé, à partir de son secrétariat de Montréal, plus de 3 milliards US$, dans des projets de conversion industrielle, d'assistance technique, de formation et de renforcement institutionnel. Ce fonds a été réalimenté à neuf reprises par 45 pays. Nous parlons donc ici encore de fonds multilatéraux importants qui sont gérés à partir de Montréal.

(2) : Annexe 2 | Organisations internationales

En matière d'intervention au service du développement international, on ne saurait passer sous silence l'implication significative des institutions d'enseignement post-secondaire de Montréal dans le domaine du développement international, cela non seulement au niveau de la formation mais également dans les domaines de la recherche appliquée, des transferts de technologie et du renforcement institutionnel. L'affirmation qui précède nous oblige à introduire plusieurs nuances.

L'apport à des projets d'aide au développement ne constitue pas un mandat principal des institutions d'enseignement post-secondaire. Cependant, toutes les grandes institutions universitaires de Montréal qu'il s'agisse de l'Université McGill, de l'Université de Montréal, de l'Université Concordia, de l'UQAM, de l'École Polytechnique, des HEC, de l'ENAP, de l'ETS ou encore des cégeps et des écoles techniques poursuivent de façon résolue des politiques d'internationalisation qui les amènent éventuellement à intervenir dans ce secteur.

En regard de la globalisation, les universités des grands pays industrialisés ont compris l'importance de s'ouvrir au monde pour remplir leur mission académique. Celles de Montréal ne font pas exception à la règle[3]. Cette internationalisation s'effectue selon quatre modes : l'accueil d'étudiants internationaux; la mobilité des enseignants et aussi des étudiants qui se voient offrir la possibilité d'effectuer des séjours d'étude et des stages à l'étranger; la conclusion d'ententes sectorielles entre des départements, des groupes d'études, des laboratoires, des équipes de chercheurs; enfin, la mise en œuvre de projets de développement.

Ainsi, les institutions universitaires mentionnées précédemment déclaraient accueillir en 2014-2015 plus de 32 000 étudiants internationaux. L'Université de Montréal mentionne l'existence de plus de 600 ententes sectorielles entre ses différentes composantes et des entités universitaires à l'étranger; l'UQAM en déclare pour sa part 829.

(3) : Annexe 3 | Institutions d'enseignement post-secondaire de Montréal - Tableau

À l'UdeM, 472 étudiants avaient participé à des stages à l'étranger en 2010. À l'UQAM, on en trouve environ 600 par année, alors que l'École Polytechnique en recensait plus de 150.

L'INTERNATIONALISATION CRÉE UN CLIMAT PROPICE À LA COOPÉRATION

Il en va de même pour plusieurs cégeps de la région de Montréal tout comme pour ceux du Québec. En effet, les 48 cégeps du Québec ont conclu 857 ententes avec des institutions d'enseignement à l'étranger. En 2014, 4 379 étudiants avaient participé à des stages ou des séjours culturels. La même année 2 519 étudiants internationaux étaient inscrits dans les cégeps du Québec et de ce nombre, 86% l'étaient dans des programmes de formation technique. Les cégeps du Québec mettaient en œuvre 66 projets de développement international. La Fédération des cégeps, elle-même, a travaillé avec la Banque mondiale pour exporter le modèle de l'enseignement professionnel québécois au Sénégal[4].

Toutes ces activités ne concernent pas en priorité les pays en développement. Mais encore une fois, elles créent un climat propice à l'action des universités et collèges dans le secteur de la coopération.

Les institutions universitaires et collégiales de Montréal sont donc « tirées » vers le domaine du développement international tant par leur mission que par la nécessité de faire progresser le savoir et l'intérêt des jeunes pour ces questions.

(4) : Voir *Portrait des activités internationales des cégeps 2014*. Le nombre d'ententes provient de documents internes de la Fédération des cégeps.

EN 2014, LES CÉGEPS DU QUÉBEC METTAIENT EN OEUVRE 66 PROJETS DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Ici encore, il s'agit d'activités substantielles. La Banque de projets de développement d'Affaires Mondiales Canada recense plusieurs dizaines de millions de dollars de projets réalisés à l'étranger ou au sein d'universités montréalaises, dans des domaines aussi variés que la réforme des programmes d'enseignement supérieur (EP) les technologies solaires, l'amélioration de la production agricole au Vietnam (UdeM), le développement des capacités pour la santé au Ghana (McGill), l'appui à l'hôpital des Gonaïves en Haïti (UdeM), la prévention des génocides (Concordia), le renforcement de la capacité des administrations publiques (ENAP), la santé communautaire en Bolivie (UQAM).

Parallèlement, d'importantes activités de recherche sont réalisées par les universités montréalaises sur des problèmes touchant les pays en voie de développement ou encore les pays en émergence. Au Canada, le principal bailleur de fonds dans ce domaine est le Centre de recherches pour le Développement international (CRDI), créé en 1970 et doté en 2015-16, d'un budget de 263 millions $.

C'est ainsi que l'on trouve sur le site du CRDI, 71 entrées pour l'Université de Montréal, 65 pour l'Université McGill, 16 pour l'UQAM et 6 pour l'Université Concordia indiquant dans chaque cas une association avec des projets de recherche aussi variés que des études sur les rejets industriels miniers, la recherche de mercure dans les fruits de la région de la rivière Tapajos au Brésil ou encore la préservation du milieu marin aux Philippines.

LES CONTRATS INTERNATIONAUX DES FIRMES PRIVÉES

Enfin, bien que cela soit hors de portée de la présente étude, il va de soi que les firmes privées de Montréal réalisent de très nombreux projets de coopération internationale qu'il s'agisse de projets d'infrastructures, d'études économiques, de formation ou encore de renforcement des capacités des administrations publiques.

LES RETOMBÉES DE LA GRAPPE DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Toutes ces activités créent aussi des retombées économiques locales significatives. Ainsi les intervenants en développement international, énumérés précédemment, doivent régulièrement tenir des réunions de consultation avec leur personnel travaillant à l'étranger ou avec les partenaires du Sud avec lesquels ils réalisent des projets. Qu'il s'agisse du travail des agences de voyage, des services d'hébergement et de restauration, des services bancaires et d'assurance permettant l'exécution des programmes, du travail des firmes de comptabilité ou encore des consultants en évaluation, les activités de coopération internationale génèrent des emplois et une activité économique locale d'importance.

Il faut reconnaître cependant que la présence à Montréal de cette masse critique d'organismes impliqués dans des projets de développement demeure un secret bien gardé. Cette force de Montréal est rarement évoquée ou reconnue comme un facteur de rayonnement international. Le grand public connaît peu cette réalité et, plus souvent qu'autrement, il en ignore même l'existence. On peut penser à plusieurs hypothèses pour expliquer cette situation.

Premièrement, comme les acteurs du développement international interviennent dans des pays souvent peu connus du grand public et même des médias d'information, ils n'ont pas la notoriété d'organismes agissant directement dans la communauté montréalaise sur des problématiques qui nous sont propres.

Deuxièmement, dans le cas des ONG de développement dont plusieurs ont été créés dans la mouvance des œuvres internationales des communautés religieuses, on constate également une discrétion associée aux valeurs religieuses dont elles sont issues. Fort heureusement, les impératifs de la collecte de fonds les obligent aujourd'hui à sortir de l'ombre mais le retard à combler reste très important.

En résumé, les activités d'aide au développement réalisées par des organisations de Montréal font rarement la manchette des médias d'information. Et c'est dommage, car elles pourraient encourager l'adhésion d'un plus grand nombre de citoyens à la solidarité internationale.

Malgré tout, nous assistons à un réveil. Il existe chez les jeunes un intérêt marqué à l'égard de la problématique du développement international. De nombreux changements témoignent de la volonté des organisations de canaliser cet engagement des jeunes. Mentionnons, à titre d'exemples, l'espace jeunesse de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) ou encore le fait qu'en juin 2000, le CLUB 2/3 est devenu une société affiliée d'Oxfam-Québec. Plusieurs ONG ont aussi créé des Comités jeunesse, actifs et impliqués notamment au niveau de la collecte de fonds, (Marche Monde OXFAM-Québec), du plaidoyer (blog Un seul monde – Forum social mondial 2016 de Montréal) ou encore dans des programmes de stages internationaux. Il convient enfin de souligner la conclusion récente d'une entente cadre de partenariat entre le Forum Jeunesse de l'île de Montréal (FJÎM) et OXFAM-Québec sur la participation citoyenne des jeunes et le transfert d'expertise du FJÎM à des partenaires d'OXFAM-Québec dans des pays du Sud.

BEAUCOUP DE RETOMBÉES ICI COMME AILLEURS PEU DE NOTORIÉTÉ

1.2
LE CONTEXTE DE L'AIDE INTERNATIONALE EN 2016

AU NIVEAU GLOBAL

Les années 2015-2016 ont constitué une période charnière dans l'établissement des nouveaux paramètres des programmes d'aide internationale. Les Objectifs de développement du Millénaire (2000-2015) adoptés au moment du passage à l'an 2000 ont en grande partie été atteints, redonnant confiance à la communauté internationale en sa capacité de vaincre l'extrême pauvreté et le sous-développement.

Pour leur donner suite, les Nations Unies ont conçu un nouveau programme d'action très ambitieux, appelé l'Agenda 2030[5], une série de 17 nouveaux objectifs majeurs pour atteindre le développement durable, assortis de 169 cibles qui sont intégrées et indissociables. Cet accord approuvé par les Chefs d'État et de Gouvernement est en vigueur depuis le 1er janvier 2016. Il s'applique à tous les pays et

(5) : Annexe 4 | Agenda 2030 - 17 objectifs de Développement Durable

L'AGENDA 2030 DES NATIONS UNIES: 17 NOUVEAUX OBJECTIFS MAJEURS POUR ATTEINDRE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE 169 CIBLES QUI SONT INTÉGRÉES ET INDISSOCIABLES

vise à transformer la vie sur la planète ainsi qu'à assurer la paix et la prospérité sur la base d'un développement durable, équitable et inclusif.

L'Agenda 2030 vise à éliminer l'extrême pauvreté et la faim, à combattre les inégalités, à édifier des sociétés pacifiques et justes, à protéger les droits humains, à favoriser l'égalité des sexes, à protéger durablement la planète et ses ressources naturelles ainsi qu'à créer les conditions nécessaires à une croissance économique soutenue, profitant à tous, et durable. Pour ce faire, le Partenariat mondial devra être renforcé, rassemblant les gouvernements, le secteur privé, la société civile, le système des Nations Unies et les grandes institutions multilatérales de coopération agissant avec une cohérence accrue.

L'Agenda 2030 a été développé en parallèle à l'Accord de Paris sur les changements climatiques, et les deux sont sous l'égide des Nations Unies. Toutefois, l'objectif 13 « Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions » spécifie bien que la Convention-cadre des Nations Unies conclue à Paris est le principal mécanisme de négociation de l'action à mener.

Le financement pour appuyer la lutte contre les changements climatiques est fixé à un plancher de $100 milliards de dollars, à compter de 2020. Le Canada a déjà fixé sa contribution à ce Fonds Vert à $2.65 milliards pour la période 2016-2021. Les parts qui seront attribuées aux activités tant d'atténuation que d'adaptation restent à déterminer.

Au niveau multilatéral, l'Agenda 2030 et l'Accord de Paris définissent le programme de travail des 20 prochaines années, en matière de développement et de relation « d'aide » entre les pays dits industrialisés et les pays du Sud. Pour les gouvernements locaux, c'est le Nouvel Agenda Urbain adopté par la Déclaration de Quito[6] en octobre 2016 qui définit un programme de travail très ambitieux.

Aux explications qui précèdent, il convient par ailleurs d'ajouter trois considérations d'ordre sociétal, technologique et économique qui

(6) : Déclaration de Quito - http://unhabitat.org/declaration-de-quito-unacla

ont déjà commencé à modifier radicalement le contexte de l'aide au développement.

La première concerne l'émergence dans les pays du Sud d'une société civile dynamique et d'ONG nationales capables d'avoir un impact significatif sur le développement de leur communauté. À juste titre, ces ONG deviennent chaque jour davantage les récipiendaires des financements des bailleurs de fonds internationaux.

Deuxièmement, l'essor de l'Internet et ses conséquences inouïes sur la facilitation des communications, sur l'accès à l'information et sur la diffusion instantanée des meilleures pratiques en matière de coopération internationale a des impacts dont toute la profondeur est encore difficile à mesurer. Mais il est déjà clair que le web vient modifier radicalement le monde du développement international comme il l'a déjà fait dans d'autres secteurs de l'activité humaine.

Enfin, l'implication relativement récente dans le domaine du développement international de très grandes organisations philanthropiques telles la Bill & Melinda Gates Foundation, la Stichting INGKA Foundation ou encore la MasterCard Foundation au Canada vient changer la donne. Par leur philosophie et leur modèle d'affaires, ces fondations sont en voie de s'imposer comme des acteurs incontournables. On pourrait en citer comme exemples les succès remportés dans le domaine de la santé et de la lutte aux pandémies.

Les changements mentionnés précédemment représentent des défis considérables pour les acteurs du développement international au niveau de la connaissance, de la prospective et de l'adaptation.

POUR LES 20 PROCHAINES ANNÉES : L'AGENDA 2030 ET L'ACCORD DE PARIS SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES DÉFINISSENT LE PROGRAMME DE TRAVAIL, EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT ET DE RELATIONS D'« AIDE » ENTRE LES PAYS DITS INDUSTRIALISÉS ET LES PAYS DU SUD. POUR LES GOUVERNEMENTS LOCAUX, C'EST LE NOUVEL AGENDA URBAIN ADOPTÉ PAR LA DÉCLARATION DE QUITO QUI DÉFINIT UN PROGRAMME DE TRAVAIL TRÈS AMBITIEUX

L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU CANADA

Au cours des dix dernières années, le Canada a traversé une période atypique de son histoire au niveau de ses relations internationales et de ses programmes d'aide publique au développement (APD). En effet, le gouvernement a entretenu une grande méfiance à l'égard des institutions multilatérales notamment des Nations Unies et il a pratiqué une politique d'alignement sur les positions de la droite américaine.

RÉTABLIR UN LEADERSHIP CANADIEN CONSTRUCTIF DANS LE MONDE

De plus, l'aide internationale fut davantage assujettie à des considérations économiques, notamment à l'appui au secteur minier canadien. Parallèlement, de nombreuses organisations de la société civile virent leur budget amputé pour ne pas s'être conformées aux positions du gouvernement sur des sujets tels que la lutte au changement climatique, la protection de l'environnement ou encore l'appui à la population de la Palestine.

En outre, en 2014, il fut décidé d'abolir l'Agence canadienne de développement International (ACDI) et de la fusionner à un nouveau super-ministère, Affaires mondiales Canada (AMC) regroupant dans une seule entité, les relations étrangères, les relations économiques et commerciales et enfin l'aide au développement.

L'élection d'un nouveau gouvernement, à l'automne 2015, est venue changer la donne et fixer de nouvelles orientations. À ce titre, la lettre de mandat ministériel assigne à la Ministre des Affaires étrangères l'objectif global « de rétablir un leadership canadien constructif dans le monde », et de redynamiser la présence canadienne au sein des institutions multilatérales. Le premier Ministre demande en outre à la Ministre du Développement international et de la Francophonie « de recentrer le développement international vers les personnes les plus pauvres et les plus vulnérables ainsi que vers les États fragiles ».

Un examen de l'aide internationale du Canada vient d'être complété. Un document de consultation | http://international.gc.ca/world-monde/development-developpement/iar-consultations-eai/doc balisant cet examen avait été publié par Affaires mondiales Canada et de très nombreuses contributions ont été obtenues tant au Canada qu'à l'étranger. On en trouve une synthèse sur le site web d'AMC sous le titre « Examen de l'aide internationale 2016: ce que nous avons entendu ». La conclusion prochaine de cette démarche permettra de renouveler le cadre régissant la politique et le financement de l'aide internationale du Canada.

L'APPROCHE QUÉBÉCOISE

PARTENARIAT AVEC LES ONG ET L'AQOCI

Même si le gouvernement du Québec ne dispose que de moyens très modestes pour mettre en œuvre des projets de coopération en comparaison de ceux du gouvernement fédéral, il n'en a pas moins fait de la solidarité, l'une des grandes priorités de sa politique internationale. Sous le thème La Force de l'action concertée, cette politique | http://www.mrif.gouv.qc.ca/content/documents/fr/politique.pdf vise à renforcer la capacité d'action et l'influence de l'État québécois à l'étranger, à favoriser le développement économique, à contribuer à la sécurité du Québec, à promouvoir l'identité et la culture québécoise et justement à témoigner activement notre solidarité dans l'espace international, notamment francophone.

Le gouvernement entend mettre l'accent sur le développement des capacités de gouvernance de ses partenaires des pays du Sud et sur l'aide humanitaire aux victimes de catastrophes. Il reconnaît par ailleurs, le rôle important des ONG de développement et souligne le partenariat qu'il a tissé avec l'AQOCI, l'Association québécoise des organisations de coopération internationale.

LA VILLE DE MONTRÉAL ET LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

LES INTERVENTIONS DE LA VILLE DE MONTRÉAL : DES PROJETS DE COOPÉRATION, NOTAMMENT AVEC SHANGHAI, LIBREVILLE, BEYROUTH, PORT-AU-PRINCE
LE CONGÉ SOLIDAIRE
LA MISE EN PLACE DU *CENTRE DE PRÉVENTION DE LA RADICALISATION MENANT À LA VIOLENCE*
LA TENUE DU *SOMMET SUR LE VIVRE ENSEMBLE* SUR LES COMMUNAUTÉS INCLUSIVES ET LA CRÉATION D'UN OBSERVATOIRE DÉDIÉ À L'ÉTUDE DE CES QUESTIONS
LA *DÉCLARATION DE MONTRÉAL SUR LES AIRES MÉTROPOLITAINES*
L'ADHÉSION À LA DÉCLARATION DE QUITO POUR UN *NOUVEL AGENDA URBAIN*

Au cours de son histoire, la Ville de Montréal a été régulièrement sollicitée pour épauler des villes de pays en développement de manière à leur transférer son expertise urbaine. Ce fut le cas notamment avec la Ville de Shanghai dans les domaines de l'urbanisme, de l'horticulture ou de la gestion des matières résiduelles, de Libreville pour la perception des taxes municipales, de Beyrouth dans le domaine de la géomatique et présentement de sa coopération avec Port-au-Prince pour la relance des services administratifs de la mairie et le renforcement global des capacités de cette administration municipale.

Le Service de Police de la Ville de Montréal (SPVM) effectue aussi de nombreuses missions internationales. Depuis sa première mission en Haïti en 1995, plus de 500 policiers montréalais ont participé à des missions de la paix, réparties dans 13 pays.

De plus, Montréal à titre de membre de plusieurs grandes associations internationales de villes telles Metropolis[7] ou le CGLU[8] fut appelée à collaborer à des projets communs de partage d'expérience et de savoirs. Finalement, Montréal finance et met en œuvre, avec des organismes de coopération internationale de Montréal, notamment le CECI, SACO et OXFAM-Québec, des projets de coopération dans le cadre du Congé solidaire, une initiative très appréciée de ses fonctionnaires qui y contribuent eux-mêmes les jours de congé qui sont nécessaires à leur déplacement.

L'Administration municipale actuelle a lancé plusieurs nouvelles initiatives qui ont des liens avec des problématiques de développement durable ou qui sont d'une grande actualité à l'échelle planétaire: que l'on pense au Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence; au Sommet sur le Vivre ensemble sur les communautés inclusives, sommet qui s'est tenu à Montréal, les 10 et 11 juin 2015 et qui a débouché sur la création d'un Observatoire dédié

(7) : Association mondiale des grandes métropoles, présentement présidée par la maire de Montréal, M. Denis Coderre
(8) : Le Réseau mondial des villes, Gouvernements Locaux et Régionaux

à l'étude de ces questions; ou encore à la Déclaration de Montréal sur les Aires Métropolitaines[9] élaborée le 7 octobre 2015 dans le cadre de la Conférence thématique de Montréal organisée par la CMM sur les aires métropolitaines, l'une des onze réunions préparatoires à la troisième conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable - Habitat III, qui s'est tenue à Quito, du 17 au 20 octobre 2016.

Dans le prolongement de l'Accord de Paris sur le climat de décembre 2015, le rendez-vous mondial de Quito a adopté un agenda d'actions partagé par les métropoles du Nord et du Sud, solidaires face aux objectifs universels du développement durable.

Ce Nouvel Agenda Urbain vise à rendre les villes plus inclusives, plus sûres, plus résilientes et plus durables et à enclencher une dynamique concrète, identifiable et solidaire, pour lutter résolument contre les inégalités sociales, enrayer la dégradation écologique, concevoir un développement acceptable avec les défis climatiques, tout en protégeant la diversité culturelle des villes.

LE NOUVEL AGENDA URBAIN: LA FEUILLE DE ROUTE DE MONTRÉAL POUR LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Tant la Déclaration de Montréal que la Déclaration de Quito, qu'elle a influencée, mettent l'emphase sur l'importance de la coopération métropolitaine face aux défis de l'urbanisation mondiale. Elles proposent la mise en place de partenariats entre les représentants des États, des gouvernements municipaux et métropolitains ainsi que ceux de la société civile.

(9) : http://cmm.qc.ca/fileadmin/user_upload/documents/20151007_habitat_declarationMontreal-fr.pdf

PARTIE 2

POURQUOI DÉVELOPPER MONTRÉAL COMME VILLE DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE?

Pourquoi développer Montréal comme ville de solidarité internationale? Cette question se pose puisque la communauté montréalaise pourrait juger que cette réalité de l'expertise montréalaise dans le domaine du développement et de la coopération ne présente pas d'intérêt particulier et qu'elle peut continuer à demeurer un secret bien gardé. Il s'agirait d'une erreur.

Premièrement, il y a un danger certain pour toutes les organisations - et les villes en sont - à mal appréhender leurs forces et leurs faiblesses. Clairement, l'existence à Montréal d'une « grappe » d'organisations et d'institutions versées dans le domaine de la coopération internationale constitue l'une de ses forces.

UNE DES FORCES DE MONTRÉAL
UN AXE D'INTERVENTION FONDAMENTAL D'UNE COMMUNAUTÉ INCLUSIVE ET SOLIDAIRE
UNE OPPORTUNITÉ D'ENGAGEMENT POUR LES JEUNES ET LA POPULATION EN GÉNÉRAL
UN ATOUT POUR LES DÉCIDEURS
UNE PLUS GRANDE CAPACITÉ DE COMPRENDRE L'ENVIRONNEMENT GLOBAL ET D'Y AGIR
UN FACTEUR DE RAYONNEMENT ET D'ATTRACTIVITÉ

Deuxièmement, la capacité des villes de prospérer est intimement liée aujourd'hui à leur capacité de bien comprendre l'environnement global dans lequel elles s'inscrivent. Un attentat terroriste à New-York, une crise migratoire en Europe, un cataclysme en Asie peuvent venir radicalement changer la situation globale aux niveaux politique, économique et social. La présence à Montréal d'une expertise en développement international constitue indiscutablement un atout, pour les décideurs, dans un monde où l'ignorance ne pardonne pas.

Troisièmement, tant l'Accord de Paris sur le climat, l'adoption de l'Agenda 2030 pour le développement durable et le Nouvel agenda urbain adopté à Quito définissent un plan de travail au niveau global où les intervenants en développement international sont appelés à jouer un rôle significatif et où ils peuvent aider la communauté montréalaise à œuvrer de façon encore plus productive ici et ailleurs.

Quatrièmement, la reconnaissance de la présence d'une grappe d'organismes de développement international est en mesure d'accroître son positionnement à l'échelle canadienne et à l'international ainsi que l'attractivité de Montréal à l'égard de certaines clientèles qu'elle cible. C'est le cas notamment pour les étudiants internationaux qui se sentent forcément mieux accueillis dans une communauté où il y a des institutions qui non seulement connaissent leur pays mais y mettent en œuvre des projets.

Cinquièmement, bien que des synergies positives auraient été possibles, la communauté diversifiée des intervenants en développement international ne s'est pas organisée systématiquement en grappe fonctionnelle comme cela s'est fait dans d'autres secteurs d'activité. On peut penser ici à *In vivo* pour les sciences de la vie ou *Aéro Montréa*l pour les industries de l'aérospatiale. L'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) joue, dans une certaine mesure et à l'échelle québécoise, un tel rôle de maillage; cependant, ses membres ne constituent qu'une partie des intervenants montréalais en développement international. Le renforcement d'une grappe large d'intervention de développement international soutiendrait l'action, la reconnaissance et les synergies.

Finalement, comme mentionné précédemment, la problématique du développement international est une réalité qui interpelle particulièrement les jeunes, une clientèle dont les valeurs et les expériences sont plus internationales que celles de leurs aînés. C'est leur faire une place et être à l'écoute de leurs préoccupations que de reconnaître et développer cette caractéristique de Montréal.

EN RÉSUMÉ

D’une part la communauté montréalaise a avantage à étendre son expertise et sa capacité d'action dans le domaine du développement international compte tenu des défis que nous réserve l'avenir. C'est là une force sur laquelle elle doit miser.

D’autre part, elle a tout avantage à établir sa réputation comme ville de solidarité internationale; un effort à poursuivre, tant sur le plan interne auprès des gouvernements et de la population locale, susceptibles de soutenir les intervenants actifs dans ce domaine, qu'au plan externe, ce caractère renforçant le positionnement de Montréal à l’échelle canadienne et internationale.

PARTIE 3

QUELLES DIRECTIONS PRENDRE?

Ayant pu établir précédemment qu'il existe à Montréal une masse critique importante d'intervenants dans le domaine du développement international, que cela représente des retombées importantes tant au niveau local qu'à l'échelle internationale et qu'il serait avantageux de renforcer cette composante de l'identité montréalaise, la question est maintenant de savoir quelles directions prendre. À cet égard, certaines explications préalables s'imposent.

3.1
QU'EST CE QU'UNE GRAPPE?

UNE GRAPPE MONTRÉALAISE DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE EXISTE DANS LES FAITS

Il est important de clarifier ici la notion de grappes qui a été mentionnée à plusieurs reprises. Ce concept de clusters (grappes) élaboré par le professeur Michael Porter de l'Université Harvard définit celles-ci comme des pôles de compétitivité à savoir qu'elles sont des concentrations géographiques d'institutions ou d'entreprises interreliées dans un domaine particulier. Les grappes stimulent la compétitivité d'une région de trois façons: en augmentant la productivité des entreprises; en accentuant leur capacité d'innovation et finalement en stimulant la création de nouvelles entreprises qui développent et renforcent la grappe.

Bien que le concept de grappes ait surtout été appliqué à des concentrations d'entreprises industrielles, il est également pertinent pour des masses critiques d'organisations œuvrant dans un secteur précis comme c'est le cas des intervenants montréalais en coopération internationale.

S'il existe effectivement une grappe montréalaise du développement international à Montréal, constituée des ONG de développement, des programmes de coopération des organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales, des programmes internationaux des institutions d'enseignement post-secondaire dans les pays du Sud et des contrats de développement international mis

en œuvre par les firmes privées, celle-ci demeure incomplète dans la mesure où les synergies qui pourraient être créées n'ont pas encore été réalisées.

On peut penser à plusieurs facteurs pour expliquer cette situation. Ainsi les ONG de développement, les OI, les OING et les institutions d'enseignement post-secondaire doivent souvent gérer leurs interventions dans le cadre de marges administratives et financières strictes qui ne leur laissent qu'une liberté restreinte pour élaborer des stratégies ou renforcer leur maillage dans la communauté montréalaise. Qui plus est, le statut d'organismes de charité ou d'entités financées (en tout ou en partie) par des partenaires gouvernementaux les oblige à se concentrer sur la mise en œuvre des projets plutôt que sur leur positionnement dans un monde en mutation. Enfin, les modes d'attribution des contrats des programmes d'aide publique au développement placent souvent les intervenants en développement international en situation de concurrence plutôt que de collaboration.

3.2
LES DIRECTIONS À PRENDRE

Les informations qui précèdent définissent le contexte expliquant les recommandations que les auteurs du présent rapport formulent à l'intention de la communauté montréalaise à l'égard de la grappe du développement international à Montréal.

Les intervenants en développement international de Montréal doivent être aidés à prendre la pleine mesure des changements internationaux qui affecteront la réalisation de leurs activités. Ils doivent pouvoir bénéficier d'une veille stratégique qui s'intéresse aussi bien aux modifications au contexte international qu'aux changements aux politiques des bailleurs de fonds institutionnels et privés ainsi qu'aux conséquences des innovations technologiques.

Pareillement, ils doivent bénéficier d'un accès élargi aux trois ordres de gouvernements relativement aux questions touchant l'Agenda 2030, l'Accord de Paris sur le climat et la déclaration de Quito sur le Nouvel agenda urbain tant au niveau des programmes à venir que de leur financement.

La communauté montréalaise doit réaliser que la présence en son sein d'organismes, d'institutions et de firmes actives dans le domaine du développement international constitue une richesse pour Montréal. Des efforts doivent être déployés pour que ce secteur d'activité cesse d'être méconnu.

Elle doit s'intéresser activement à la tenue d'événements tels les Journées québécoises de solidarité internationale ou la Semaine du développement international.

De façon identique, les médias d'information doivent être sensibilisés à l'existence d'une grappe d'organisations et d'institutions actives dans le domaine de la solidarité internationale et être encouragés à en parler.

Dans les efforts qu'elle déploie pour se faire connaître à l'étranger, Montréal doit dire qu'elle est également une ville de solidarité internationale.

Les intervenants en développement international pour leur part auraient avantage à renforcer leur maillage avec leur communauté, notamment avec les organismes locaux de développement communautaire et économique de Montréal qui ont développé des approches susceptibles d'intéresser leurs partenaires du Sud et qui peuvent apprendre de leurs vis-à vis d'autres pays.

Enfin, compte tenu du rayonnement international et des retombées tant économiques que sociales résultant de la présence d'une masse critique d'intervenants en développement international à Montréal, une reflexion devrait être amorcée quant à la création d'un Secrétariat des organismes montréalais de solidarité internationale qui leur offrirait des services communs notamment en matière de veille stratégique, de relations gouvernementales, de recherche et d'information du public.

CONCLUSION

En résumé, puisqu'il existe une masse critique d'intervenants en développement international à Montréal, que celle-ci enrichit notre communauté tout en exprimant l'attachement séculaire des Montréalais et des Montréalaises à la solidarité tout en rencontrant les valeurs portées par les jeunes, le défi à relever est d'aider cette grappe à réaliser son plein potentiel. À la lueur de ce que nous savons du potentiel des grappes, la communauté montréalaise doit s'efforcer de capter cette richesse.

Elle doit travailler à réaliser toutes les synergies et mises en commun qui peuvent exister entre les ONG elles-mêmes, les organisations internationales, les organisations locales, les institutions d'enseignement post-secondaire et les firmes privées.

C'est le journaliste, écrivain et sénateur Jacques Hébert qui avait intitulé l'un de ses livres « Faites-leur bâtir une tour ensemble[9] ». C'est bien là le défi que la communauté montréalaise et les intervenants en développement international doivent relever.

(9) : Hébert, Jacques (1979), Faites-leur bâtir un tour ensemble, Montréal, Éditions Héritage, 309p.

ANNEXES

TOYOTA

ANNEXE 1

LISTE DES ORGANISMES DE COOPÉRATION INTERNATIONALE DE LA RÉGION DE MONTRÉAL | MEMBRES DE L'AQOCI

VILLE DE MONTRÉAL

| Aide médicale pour la Palestine
5722, rue Saint-André
Montréal (Québec) H2S 2K1 CA
514 843 7875 | info@mapcan.org
www.ampcan.org

| Alternatives
3720, avenue du Parc, bureau 300
Montréal (Québec) H2X 2J1 CA
514 982 6606 | info@alternatives.ca
www.alternatives.ca

| Architectes de l'urgence Canada
4000 rue St-Ambroise, suite 278
Montréal (Québec) H4C 2C7 CA
514 868 1767 | info@architectes-urgence.ca
www.archi-urgent.com

| Association Mondiale des Radiodiffuseurs Communautaires (AMARC)
2, rue Sainte-Catherine Est, suite 102
Montréal (Québec) H2X 1K4 CA
514 982 0351 | secretariat@si.amarc.org
www.amarc.org

| Carrefour International
3000, rue Omer-Lavallée, bureau 126
Montréal (Québec) CA
514 528 5363 | quebec@cintl.org | www.cintl.org

| Centre d'étude et de coopération internationale (CECI)
3000, rue Omer-Lavallée
Montréal (Québec) H1Y 3R8 CA
(514) 875 9911 | info@ceci.ca | www.ceci.ca

| Centre international de solidarité ouvrière (CISO)
565, rue Crémazie Est, bureau 3500
Montréal (Québec) H2M 2V6 CA
514 383 2266 | ciso@ciso.qc.ca | www.ciso.qc.ca

| Comité pour les droits humains en Amérique latine
1425, boulevard René-Lévesque Ouest, 3e étage
Montréal (Québec) H3G 1T7 CA
514 257 8710 # 334 | info@cdhal.org
www.cdhal.org

| Connexion justice sociale / Social Justice Connection
1857, boulevard de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3H 1J9 CA
514 933 6797 | info@sjc-cjs.org | www.sjc-cjs.org

| Croix-Rouge canadienne Division du Québec-Guatemala
6, Placedu Commerce
Île-des-Soeurs (Québec) H3E 1P4
514 362 2930
Télec. : 514 362 9991

www.croixrouge.ca

| Cyclo Nord-Sud
8717, 8e Avenue
Montréal (Québec) H1Z 2X4 CA
514 843 0077 | info@cyclonordsud.org
www.cyclonordsud.org

| Développement et Paix
1425, boulevard René-Lévesque Ouest, 3e étage
Montréal (Québec) H3G 1T7 CA
514 257 8711 | info@devp.org | www.devp.org

| Développement, Expertise et Solidarité internationale (DESI) Siège social
2330, Notre-Dame Ouest
Montréal (Québec) H3J 2Y2 CA
514 904 3093 | info@ong-desi.qc.ca
www.ong-desi.qc.ca

| Entraide missionnaire (L'EMI)
433 boul. Saint-Joseph Est
Montréal (Québec) H2J 1J6 CA
514 270 6089
secretariat@lentraidemissionnaire.org
www.lentraidemissionnaire.org

| Equitas
666, rue Sherbrooke Ouest, bureau 1100
Montréal (Québec) H3A 1E7
514 954 0382 | info@equitas.org
www.equitas.org

| FEM international
6050, rue St-Hubert
Montréal (Québec) H2S 2L7 CA
514 656 6929 | info@feminternational.org
communications@feminternational.org
www.feminternational.org

| Fondation des jeunes pour le développement durable
6374 Boul. St-Laurent
Montréal (Québec) H2S 3C4 CA
514 759 4750 | info@fjdd.org | www.fjdd.org

| Fondation Mères du Monde en Santé
208 chemin du Club-Marin
Verdun (Québec) H3E 1V5 CA
info@fondationmms.org | www.fondationmms.org

| Fondation One Drop
8400, 2e Ave | Montréal (Québec) H1Z 4M6 CA
514 723 7646 | www.onedrop.org

| Fondation Paul Gérin-Lajoie (FPGL)
465, rue Saint-Jean, bureau 900
Montréal (Québec) H2Y 2R6 CA
514 288 3888 | communication@fondationpgl.ca
www.fondationpgl.ca

| Ingénieurs Sans Frontières Québec (ISFQ)
8440 boulevard Saint-Laurent, Local 204
Montréal, QC (Québec) H2P 2M5 CA
438 320 4737 | isfq@isfq.ca | www.isfq.ca

| Jeunesse Canada Monde (JCM)
2330, rue Notre-Dame Ouest, 3e étage
Montréal (Québec) H3J 1N4 CA
514 931 3526 | communication@cwy-jcm.org
www.jeunessecanadamonde.org

| Mer et Monde
340, rue St-Augustin
Montréal (Québec) H4C 2N8 CA
514 495 8583 | info@monde.ca | www.monde.ca

| Micro-Recyc-Coopération
7000, avenue du Parc, local 103
Montréal (Québec) H3N 1X1 CA
514 227 5776 | info@microrecyccoop.org

| OEUVRE LÉGER (L')
130, avenue de l'Épée
Montréal (Québec) H2V 3T2 CA
514 4952409 | valerie.barcelo@leger.org
www.leger.org

| Oxfam-Québec
2330, rue Notre-Dame Ouest
Montréal (Québec) H3J 2Y2 CA
514 937 1614 | oxfamrecrutement@oxfam.qc.ca
www.oxfam.qc.ca

| Partenariat pour le Développement des Communautés (PARDEC)
5722, rue Saint-André
Montréal (Québec) H2S 2K1 CA
info@pardec.org | www.pardec.org

| Projet Accompagnement Québec-Guatemala (PAQG)
660, rue Villeray, bureau 2.115
Montréal (Québec) H2R 1J1 CA
514 495 3131 | paqg@paqg.org | www.paqg.org

| Relations publiques sans frontières
1155 rue Metcalfe, bureau 800
Montréal (Québec) H3B 0C1 CA
514 843 2057 | info@RPsansfrontieres.org
www.RPsansfrontieres.org

| Réseau Entraide Solidarité Monde (RESM)
25, rue Jarry Ouest
Montréal (Québec) H2P 1S6 CA
514 387 2541 # 236
info@ong-resm.org | www.ong-resm.org

| SUCO
1453, rue Beaubien Est, bureau 210
Montréal (Québec) H2G 3C6 CA
514 272 3019 | montreal@suco.org | www.suco.org

| Tous les Enfants de l'Autre Monde (T.E.A.M.)
2500 boulevard Mascouche, local 214
Mascouche, QC J7K 0H5 CA
450 729 0917 | enfantsdumonde@team-monde.org
www.team-monde.org

| YMCA (Les) du Québec - Initiatives Internationales
1435, rue Drummond
Montréal (Québec) H3G 1W4 CA
514 849 5331 # 1221
info.international@ymcaquebec.org
www.ymcaquebec.org

LONGUEUIL

| Abri international
Bureau du Québec
450 671 1245 | info@rooftops.ca
abri@vl.videotron.ca | www.rooftops.ca/french

| Desarrollo - La réadaptation pour le développement
1783 rue Du Renne, Casier postal 67023 Lemoyne
Saint-Lambert (Québec) J4R 2T8 C

| Action-Haïti-Montérégie
C.P. 99043 CSP du Tremblay
Longueuil (Québec) J4N 0A5 CA
450 460 3188 | info@action-haiti-monteregie.org
www.action-haiti.jimdo.com

| Aide internationale pour l'enfance
150, rue Grant, local 314
Longueuil (Québec) J4H 3H6 CA
450 332 9799 | communications@aipe-cci.org
www.aipe-cci.org

| Terre Sans Frontières (TSF)
399, rue Des Conseillers, bureau 23
La Prairie (Québec) J5R 4H6 CA
450 659 7717 | tsf@terresansfrontieres.ca
www.terresansfrontieres.ca

| UPA Développement international (UPA DI)
555, boulevard Roland-Therrien, bureau 020
Longueuil (Québec) J4H 4E7 CA
450 679 0530 | upadi@upa.qc.ca
www.upadi-agri.org

ANNEXE 2

LISTE DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES (OI) ÉTABLIES À MONTRÉAL | www.montrealinternational.com

1. Académie internationale de droit et santé mentale
2. Agence mondiale antidopage
3. Agence universitaire de la Francophonie
4. Airports Council International
5. Alliance financière pour le commerce durable
6. Association internationale de science politique
7. Alternatives International
8. Association internationale des avocats de la défense
9. Association Internationale des conférenciers professionnels de la Francophonie
10. Association francophone internationale des directeurs d'établissements scolaires
11. Association internationale des critiques de théâtre
12. Association internationale des loteries d'État
13. Association internationale du transport aérien (IATA)
14. Association mondiale des radiodiffuseurs communautaires
15. Bureau international des droits des enfants
16. Centre international pour la prévention de la criminalité (CIPC)
17. Campagne internationale pour l'action climatique
18. Bureau de liaison CANSO-ICAO
19. Centre international d'accessibilité aux transports
20. Centre mondial d'excellence des destinations
21. Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation
22. Commission de coopération environnementale
23. Confédération mondiale sur la science de la productivité
24. Conseil des festivals jumelés
25. Conseil international de formation aérospatiale
26. Cospas-Sarsat
27. Fédération internationale de football corporatif
28. Fédération internationale des associations de contrôleurs aériens
29. Fédération internationale des associations de multimédia
30. Fédération internationale des associations de pilotes de ligneFédération internationale des coalitions pour la diversité culturelle
31. Fédération internationale des Droits de la Personne Handicapée
32. Fédération internationale d'Inter-crosse
33. Fédération mondiale de l'hémophilie
34. Fédération mondiale des journalistes scientifiques
35. Femmes et villes internationales
36. Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal
37. Forum international des universités publiques
38. Francopol
39. Future Earth
40. Conseil international de l'aviation d'affaires
41. Conseil international de design
42. Conseil international des sociétés de design industriel
43. Le Groupe de Montréal
44. Institut de statistique de l'UNESCO
45. Institut international des sciences humaines intégrales
46. International Executive Search Federation (IESF)
47. ORBICOM – Réseau des chaires UNESCO en communication
48. Organisation de l'aviation civile internationale
49. Organisation internationale du tourisme social – Amériques
50. Organisation universitaire interaméricaine
51. Partenariat mondial pour l'électricité durable
52. Public Population Project in Genomics
53. Réseau mère-enfant de la Francophonie
54. Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique
55. Secrétariat international de l'eau
56. Secrétariat international francophone en évaluation environnementale (SIFÉE)
57. Secrétariat international des infirmières et infirmiers de l'espace francophone
58. Société internationale d'urologie
59. The Transplantation Society
60. Union internationale de psychologie scientifique
61. World Airlines Clubs Association
62. World Wide Hearing Foundation International

ANNEXE 3

INSTITUTIONS UNIVERSITAIRES DE MONTRÉAL

	Université de Québec à Montréal [1]	École nationale d'administration publique ENAP[2]	École de technologie supérieure - ETS[3]	Université Concordia[4]
Nombre d'étudiants internationaux	Plus de 3 500 étudiants	N/D	Environ 12 à 13% des 10 600 étudiants de l'ETS	Plus de 6 000 étudiants
Nombre d'ententes et/ou nombre d'établissements partenaires	Plus de 829 ententes avec plus de 468 partenaires dans 68 pays	11 pays partenaires avec 20 projets de coopération internationale	115 collaborations avec 100 universités dans 35 pays	N/D
Programmes d'échanges internationaux	Plus de 600 étudiants en échange	N/D	N/D	N/D
Projets récents de développement international	2 projets financés par des bailleurs de fonds gouvernementaux ou internationaux[5]	2[5]	5 (Programme de regroupement étudiant pour la coopération internationale-PRÉCI[3]	N/D

[1] Source | www.uqam.ca
[2] Source | www.enap.ca
[3] Source | www.etsmtl.ca
[4] Source | www.concordia.ca
[5] Source | www.international.gc.ca

	Université McGill[6]	Université de Montréal[7]	École Polytechnique[8]	HEC Montréal[9]
Nombre d'étudiants internationaux	10 000 (25% des 40 000 étudiants inscrits)	4 989 étudiants	214 étudiants	4 621 (étudiants étrangers et résidents permanents)
Nombre d'ententes et/ou nombre d'établissements partenaires	N/D	Auprès de 600 institutions dans une cinquantaine de pays	N/D	N/D
Programmes d'échanges internationaux	N/D	472 étudiants en échange en 2010	Plus de 150 étudiants en stage d'études	127 établissements partenaires 398 étudiants en échange
Projets récents de développement international	4[5]	5[5]	10[8]	N/D

[6] Source | www.mcgill.ca
[7] Source | www.umontreal.ca
[8] Source | www.polymtll.ca
[9] Source | www.hec.ca

TALLERES KUKULI

ANNEXE 4

AGENDA 2030 | 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

1
Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

2
Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

3
Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

4
Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

5
Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

6
Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

7
Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable

8
Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

9
Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

10
Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

11
Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

12
Établir des modes de consommation et de production durables

13
Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

14
Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

15
Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

16
Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

17
Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

C | MTL

Concertation Montréal
1550 Metcalfe # 810
Montréal (QC) H3A 1X6
concertationmtl.ca
514 842 2400 | info@concertationmtl.ca